



<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS Maison de Pays 24440 BEAUMONT DU PERIGORD</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BEAUMONTOIS</p>
<p>Nombre de Conseillers : En exercice : 30 Présents : 26 Votants : 26 Pour : 26</p>	<p>L'an deux mille huit, le 12 avril, le Conseil de la COMMUNAUTE de COMMUNES du PAYS BEAUMONTOIS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Maison de Pays, sous la Présidence de José Daniel, Président.</p> <p>Date de convocation : 7 avril 2008</p>
<p>PRESENTS : Annick CAROT, Laurent GUIMBERTEAU, Dominique MORTEMOUSQUE, Gabriel VIDAUD, Bernard BESLIN, Pierre VALLERON, Gérard ROUSSELY, Rose-Marie ROUX, Michelle CABANE, Françoise TARJAC, José DANIEL, Michel CARRIERE, Claude CHASTENET, Daniel SEGALA, Georges MEYRIGNAC, Odile DELCEL, Marie-Line BOISSERIE, Claude ISSARTIER, Daniel GRIMAL, Denis BEAUVIE, Alain DELAYRE, Eric VIERO, Jean-Pierre HEYRAUD, Annie CLAVEL, Marise BALSE, Thierry PIMOUGUET,.</p> <p>ABSENTS : Pierre BONAL, Jacques CHASTANET, Alain MERCHADOU, Jean-Marie SELOSSE.</p> <p>Secrétaire de séance : Daniel SEGALA</p>	
<p align="center">OBJET :</p> <p align="center"><u>Salle Omnisports :</u> <u>desserte en énergie électrique</u></p>	<p>José Daniel, le Président explique qu'il importe de solliciter rapidement le Syndicat d'Énergies de la Dordogne (SDE) pour la desserte en énergie électrique de la salle omnisports.</p> <p>Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteste que la salle omnisports, située Chemin de Pechgrand à Beaumont du Périgord, est la propriété de la Communauté de communes du Pays Beaumontois (CCPB). • Précise que cet équipement est destiné aux activités sportives des habitants du Pays Beaumontois (13 communes). • Confirme que la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement est assurée par la CCPB • Confirme que le financement des travaux d'aménagement est assuré par la CCPB. • S'engage dans le cas où l'une ou l'autre des 4 conditions ci-dessus ne serait pas satisfaite à rembourser au Syndicat départemental l'intégralité des dépenses qu'il aurait engagées pour la desserte en énergie électrique de la salle omnisports, située Chemin de Pechgrand à Beaumont du Périgord. • Mandate José Daniel, le Président pour effectuer les démarches nécessaires auprès dudit Syndicat et l'autorise à signer à cet effet tous documents utiles.
<p>Certifié exécutoire, Reçu en sous-Préfecture le : 21 AVR. 2008</p> <p>Publié ou notifié Le : 24 AVR. 2008</p>	<p>Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an sus dit, Au registre sont les signatures Pour copie conforme Beaumont du Périgord, le 14 avril 2008</p> <p align="center">Le Président, José Daniel</p> <div style="text-align: right;">   </div>